

**Le point sur le *Rapport 3 – L’administration de la justice dans les Forces armées canadiennes* des rapports du printemps 2018 du vérificateur général du Canada à l’intention du Comité permanent des comptes publics**

**Demande d’information du Comité permanent des comptes publics**

*Étant donné que les mesures correctives du Cabinet du Juge-avocat général ne seront efficaces que si le Système de gestion de l’information et de l’administration de la justice (SGIAJ) est implanté et utilisé, le Comité demande de faire le point sur le SGIAJ : une rétroaction initiale sur son utilisation et ses pratiques de formation et une rétroaction sur toute amélioration administrative du système de justice militaire.*

**Contexte**

Le 22 avril 2020, la Défense nationale a reçu une lettre du Comité permanent des comptes publics (PACP) dans laquelle il lui était demandé de faire le point au sujet de la mise en œuvre du Système de gestion de l’information et de l’administration de la justice (SGIAJ).

Dans la réponse qu’elle a donnée au Comité en mai 2020, la Défense nationale a fait état de l’incidence qu’a eue la pandémie de COVID-19 sur le calendrier de développement du SGIAJ et sur son déploiement. Depuis, la Défense nationale a régulièrement fait le point sur le développement du logiciel, notamment sur les améliorations apportées, la formation, les commentaires des utilisateurs et les efforts visant à harmoniser le système avec les modifications apportées au système de justice militaire à la suite de l’entrée en vigueur du Projet de loi C-77 (*Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et apportant des modifications connexes et corrélatives à d’autres lois*).

Lorsqu’elle a fait le point en 2024, la Défense nationale a indiqué qu’elle serait en mesure de terminer le développement et le déploiement du SGIAJ d’ici l’été 2025. Comme l’indique le résumé ci-dessous, le déploiement du logiciel est effectivement terminé. Il s’agit donc de la dernière mise à jour présentée au Comité.

**Mise à jour sur le Système de gestion de l’information et de l’administration de la justice**

*Déploiement et améliorations fonctionnelles et administratives du SGIAJ*

Le SGIAJ a été déployé progressivement entre janvier et avril 2025. Il est désormais utilisé à l’échelle des Forces armées canadiennes (FAC) pour l’administration de la justice militaire au niveau de l’unité. À ce jour, plus de 1 800 comptes ont été créés et environ 210 d’unités ont déjà utilisé le logiciel pour administrer plus de 450 cas au Canada et dans le cadre d’opérations de déploiement, y compris sur des navires en déploiement. Un centre d’excellence du SGIAJ, composé de contacts régionaux, appuie activement l’intégration dans le programme de chaque unité qui doit gérer un incident disciplinaire en offrant une aide essentielle aux nouveaux utilisateurs du programme.

*Pratiques de formation pour le SGIAJ et rétroaction des utilisateurs*

En décembre 2024, la Défense nationale a terminé le développement de son système électronique de soutien du rendement, soit le Soutien électronique à l’usager du SGIAJ (SEUS). Ce système, qui a été déployé plus tôt cette année en même temps que le SGIAJ, est en fait

une combinaison de dossiers pratiques et de liens logiciels qui offrent aux utilisateurs le soutien dont ils ont besoin pour naviguer efficacement dans le système, ce qui assure l'exactitude des données.

## **Conclusion**

Le déploiement du SGIAJ a permis à la Défense nationale de donner suite aux recommandations n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 6 de la vérificatrice générale ainsi qu'à la recommandation n<sup>o</sup> 50 du *Rapport de l'autorité du troisième examen indépendant au ministre de la Défense nationale* (rapport Fish).

Le SGIAJ a permis aux FAC de simplifier leurs processus de justice militaire en écourtant les délais, en établissant des normes de temps et en mettant celles-ci en application, en améliorant la communication entre les principales parties prenantes et en mettant en œuvre un système de gestion des cas permettant d'assurer le suivi de l'évolution et de l'achèvement des cas.

Maintenant que le SGIAJ est utilisé à l'échelle des FAC, la Défense nationale a complété la mise en œuvre d'un outil efficace pour le suivi de la justice militaire au niveau de l'unité.